

# **VICTIMES CIVILES DE GUERRE**

**622 MI 1 à 25**

## **Répertoire numérique**

Monique Leblois-Péchon,  
chargée d'études documentaires à la section du XXème siècle

Première édition électronique

Archives nationales

Paris

2009

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.

Il est en français.

Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales, il a reçu le visa de la direction des Archives de France le .....

## Sommaire

Année 1940.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Divers.....	<u>6</u>
Année 1941.....	<u>6</u>
Année 1942.....	<u>6</u>
Année 1943.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Fusillés et divers.....	<u>6</u>
Année 1944.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>6</u>
Victimes de bombardements.....	<u>7</u>
Victimes de bombardements.....	<u>7</u>
Victimes de bombardements.....	<u>7</u>
Divers.....	<u>7</u>
Divers.....	<u>7</u>
Divers.....	<u>7</u>
Fusillés.....	<u>7</u>
Année 1945.....	<u>7</u>
Victimes exécutées par la Résistance, 1942-1946 ; victimes civiles de guerre, 1946-1984.....	<u>7</u>
Victimes étrangères ; victimes civiles diverses, sans date.....	<u>7</u>
Victimes civiles en Algérie, Tunisie, Maroc et dans diverses colonies.....	<u>7</u>
Victimes civiles en Indochine.....	<u>7</u>
Légion des volontaires français (L.V.F.).....	<u>7</u>

**Référence**

622/MI/1 à 622/MI/25

**Niveau de description**

Sous-fonds

**Intitulé**

Fichiers des victimes civiles de la Seconde guerre mondiale

**Dates extrêmes**

1940-1984

**Noms des principaux producteurs**

Secrétariat général aux Anciens Combattants

Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

**Importance matérielle**

25 bobines de 16 mm.

Les microfilms sont en bon état, toutefois sur certaines fiches, les inscriptions manuscrites sont quelquefois effacées ou peu lisibles.

**Langue des documents**

Les documents sont en français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Archives nationales, site de Paris

**Localisation physique**

section du XX<sup>e</sup> siècle

**Conditions d'accès**

Librement communicables

**Conditions d'utilisation**

Librement reproductibles

**Localisation des originaux**

Les originaux ont vraisemblablement été détruits après microfilmage.

**Modalités d'entrée**

Microfilms réalisés par les Archives nationales et le Ministère des Anciens Combattants en 1984 et 1986 et versés aux Archives nationales en 1992.

**Historique du producteur**

L'indemnisation des victimes civiles de guerre a été instituée dès la première guerre mondiale, par la loi du 24 juin 1919 sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre 1914-1918, modifiée par la loi du 28 juillet 1921.

La loi du 26 juillet 1941, puis le décret n°5490 du 31 décembre 1941 créent dans chaque département des commissions spéciales chargées de donner leur avis sur le droit à pension des postulants au titre de victime civile de guerre. Les dossiers sont ensuite transmis au Secrétariat

général aux Anciens Combattants, Direction de la Liquidation des Pensions, qui verse les pensions.

Le fichier des victimes civiles a été établi pour répondre à cette demande d'indemnisation, à partir des données de l'Etat civil..

### **Présentation du contenu**

Les fiches, classées par année et par cause de décès (bombardements, fusillés, ...), comportent les renseignements suivants : nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu de décès, numéro de dossier, cause du décès.

Les dossiers d'indemnisation des victimes sont à Caen, au Bureau des archives des Victimes des conflits contemporains (BAVCC)

### **Documents de même provenance**

Archives nationales, site de Paris : sous-séries F/9 (Affaires militaires)

Bureau des Archives des victimes des conflits contemporains (BAVCC) : un fichier similaire, mélangé avec celui des « Morts pour la France », utilisé pour établir le statut des victimes et l'indemnisation des ayant droit.

### **Sources complémentaires**

Archives nationales, site de Paris : sous-série 72 AJ (Seconde guerre mondiale)

**622/MI/1-622/MI/3**

Année 1940

**622/MI/1**

Victimes de bombardements  
de Abad, Joseph à Lebourg, Alice

**622/MI/2**

Victimes de bombardements  
de Lebourg, Charles à Zuber, Lucien ; fusillés

**622/MI/3**

Divers

**622/MI/4**

Année 1941

**622/MI/5**

Année 1942

**622/MI/6-622/MI/7**

Année 1943

**622/MI/6**

Victimes de bombardements

**622/MI/7**

Fusillés et divers

**622/MI/8-622/MI/19**

Année 1944

**622/MI/8**

Victimes de bombardements  
de Abadala, Jeza à Besnard, Marie

**622/MI/9**

Victimes de bombardements  
de Besnard, Marie à Corbel, Mathurin

**622/MI/10**

Victimes de bombardements  
de Corbel, Yves à Favrod, Bernard

**622/MI/11**

Victimes de bombardements  
de Fay, Arcadi à Hocq, Marie

**622/MI/12**

Victimes de bombardements  
de Hocq, Robert à Leroy, Louis

**622/MI/13**

Victimes de bombardements  
de Leroy, Paul à Pagetti, Roland

**622/MI/14**

Victimes de bombardements  
de Pagis, Jean-René à Sebire, Nicole

**622/MI/15**

Victimes de bombardements  
de Sebire, Rémi à Zwickel, Victor et Rivierre, Valentine et Boulanger, Augustine

**622/MI/16**

Divers  
de Aae Kalaha Poka à Ganivet, Charles

**622/MI/17**

Divers  
de Ganivet, Maurice à Parmentier, Pierre

**622/MI/18**

Divers  
de Parmentier, Richard à Zurletti, André

**622/MI/19**

Fusillés

**622/MI/20**

Année 1945

**622/MI/21**

Victimes exécutées par la Résistance, 1942-1946 ; victimes civiles de guerre, 1946-1984  
Les décès après 1945 sont survenus à la suite de blessures ou de maladies contractées en déportation, ou ont été causés par l'explosion tardive d'engins de guerre.

**622/MI/22**

Victimes étrangères ; victimes civiles diverses, sans date.  
Les victimes étrangères sont classées par nationalité, puis par année et par ordre alphabétique.

**622/MI/23**

Victimes civiles en Algérie, Tunisie, Maroc et dans diverses colonies

**622/MI/24**

Victimes civiles en Indochine

**622/MI/25**

Légion des volontaires français (L.V.F.)